



## Logement des seniors

Concilier ses envies tout en tenant compte des besoins liés au vieillissement nécessite d'anticiper le choix de son logement pour les années à venir.

### AMÉNAGER SON DOMICILE

Pour encourager le maintien à domicile des personnes âgées, la Ville incite les Scéens à anticiper l'aménagement de leur habitation. Des conseillers sont à leur disposition pour les accompagner dans leur démarche.

### ATELIERS "BIEN CHEZ SOI"

Des ateliers "Bien chez soi" sur l'adaptation du logement sont régulièrement organisés par la Ville, en partenariat avec l'Agence solidaire pour l'habitat (Soliha) des Hauts-de-Seine et Prévention retraite Île-de-France (Prif).

Renseignements : service Vie sociale seniors au 01 41 13 33 00 ou [Sceaux info mairie](#).

### PERMANENCES À L'HÔTEL DE VILLE

Divers organismes proposent des permanences à l'hôtel de ville pour accompagner les seniors scéens dans l'aménagement de leur logement. Ils apportent des réponses concrètes d'ordre juridique, fiscal, administratif et technique (rénovation énergétique, accessibilité...).

> [En savoir plus sur les permanences à l'hôtel de ville](#)

### LE LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

La cohabitation intergénérationnelle permet à un jeune (étudiant ou jeune travailleur) à la recherche d'un logement et à un senior qui dispose d'une chambre libre à domicile de partager un même logement.

> [En savoir plus sur le logement intergénérationnel](#)

## LA RÉSIDENCE AUTONOMIE LES IMBERGÈRES

Cet établissement d'hébergement pour personnes âgées est géré par le CCAS de la ville. Il comprend à la fois des appartements privés et des espaces communs aux résidents. Diverses prestations sont proposées : restauration, buanderie, animations... Les 45 studios et 8 deux-pièces comportent chacun une cuisine et une salle d'eau.

Renseignements et prise de rendez-vous pour retirer un dossier d'admission au 01 46 60 35 38 et à l'Espace seniors, 19 rue des Imbergères. Documents également disponibles en téléchargement :

- > [Dossier de candidature](#)
- > [Questionnaire médical](#)
- > [Documents à joindre à la candidature](#)

## LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)

Ces établissements d'hébergement médico-social accueillent des personnes âgées dépendantes et offrent une prise en charge globale du résident : hébergement, restauration, soins et divertissement. La plupart des Ehpads bénéficient d'une prise en charge des soins par l'Assurance maladie (se renseigner auprès des établissements).

### Bon à savoir :

Pour se familiariser avec la vie en résidence et faciliter le choix de leur logement, les établissements proposent souvent aux seniors un accueil temporaire de quelques jours, sans engagement.



LOCALISER

DANS LA RUBRIQUE :  
«SENIORS»

> L'ESPACE SENIORS

> MAINTIEN À DOMICILE

> MOBILITÉ DES SENIORS

> ACTIVITÉS ET SORTIES SENIORS

> AIDES FINANCIÈRES À DESTINATION DES SENIORS

> PROCHES AIDANTS

> MES DÉMARCHES

## EN SAVOIR PLUS

---

> Le comité consultatif des Aînés

## POUR ALLER PLUS LOIN

---

> Fonds de solidarité logement



**MAIRIE DE SCEAUX**  
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN  
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA

# LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

**HORAIRES D'OUVERTURE :** Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

**STRATIS**